# Le fil de terre

Numéro 20—octobre 2011

lettre mensuelle du Groupe de Réflexion et d'Information Municipal

## EDITO

Rappelez-vous, dans votre mail d'octobre 2009, vous aviez découvert une première version du fil de terre. La rubrique « paroles d'élus » avait alors été rédigée par notre ami Narcisse Ollé qui était, pour une bonne part, l'initiateur de cette aventure.

Jusqu'en janvier 2010, il a toujours été présent aux réunions de rédaction et de publication de ce mensuel en ligne.

Voici deux ans que nous publions chaque mois un nouveau numéro qui est lu par un lectorat de plus en plus nombreux.

La pluralité et la diversité des informations et des points de vue que vous avez pu parcourir fait partie de nos valeurs de gauche.

Nous continuerons sur notre lancée et rendrons compte régulièrement de la vie politique locale.

Et si le coeur vous en dit, n'hésitez pas à réagir en écrivant à fildeterre@lesbarques.fr ou en participant sur le forum en ligne (lien "répondre à cet article").

Le Président,
Georges Charpenay

PAROLES D'ELUS

## Philippe Boyer
## Norbert Verrier,
## Conseillers municipaux

## Primaires citoyennes

Les 9 et 16 octobre, 723 électeurs de St-Just-St-Rambert et de Chambles ont consacré un peu de leur temps de repos dominical au vote pour désigner le candidat socialiste à la présidentielle de 2012. Il convient de remercier M. le Maire qui a mis à notre disposition la salle et le matériel de vote nécessaires à la tenue de cette consultation. Que soient remerciés également tous ces militants et sympathisants de gauche qui ont « sacrifié » ces 2 dimanches à la tenue des bureaux de St-Just, mais aussi de St- Marcellin, Sury, St-Jean-Soleymieux , St-Bonnet-le Château et St-Romain-le-Puy.

L' indéniable succès, au niveau national, mais aussi local, de cet exercice de démocratie inédit, qu'admettent même certains politiciens de droite, est pour nous un formidable encouragement.

Oui, les citoyens sont prêts à se mobiliser pour être acteurs de leur avenir, pour peu qu'on leur en donne la possibilité.

Non, rien n'est joué d'avance, même dans notre canton, malgré le charcutage électoral et les agissements du candidat U.M.P. Cinieri .

Oui, la victoire de la gauche est possible en 2012 !

Certes, l'alternance ne résoudra pas miraculeusement tous les problèmes, mais le renvoi dans l'opposition du président des riches et de ses affidés redonnera de l'espoir aux victimes du sarkozysme.

Beaucoup de nos concitoyens partagent nos valeurs. A nous élus et membres du Grim, d'aller à leur rencontre pour prolonger cet espoir qui permettra le changement en 2012, mais aussi en prévision des échéances électorales locales de 2014.

## En progression...

BREVES LOCALES

**5161** : c'est le nombre de visites à ce jour sur notre site internet avec une moyenne de 51 visites par jour, et des pointes atteignant la centaine, notamment les jours de parutions des fils de terre et fils de l'eau. Nous travaillons aussi sur le référencement par des moteurs de recherche tels que Google, pour que vous nous trouviez encore plus facilement sur la toile.

# La vitesse en ville… c'est d'enfer !

Vouloir réduire la vitesse de 50 à 30 km/h sur certains axes semble inimaginable à St Just St Rambert.

Pour la municipalité actuelle….il est urgent de ne rien faire de ce côté-là.

Pourquoi ? Est-ce que l'auto est une divinité, un objet de culte pour nos élus de la majorité ? Peut-être ne se promènent-ils plus dans nos ruelles, nos chemins ? N'ont-ils plus d'enfants à accompagner à l'école ? Ne font-ils plus de vélo et ne sentent-ils plus l'adrénaline qui monte quand l'auto vous frôle !

Peut être tout simplement n'ont-ils pas vu, pas senti l'évolution et envisagé de modifier les règles d'une circulation auto « civilisée », dans une ville de 15000 habitants.

Ce manque d'adaptation est navrant et je n'ose pas imaginer qu'il s'agisse là d'un calcul électoraliste : ce serait vraiment mesquin !

Mais voyez vous, quelque chose me chiffonne ! Pourquoi y a-t-il des rues à St Just St Rambert, où la vitesse est instaurée à 30 km/h. Des voies qui pourtant ne présentent a priori pas de danger en vitesse règlementaire de 50 km/h, car bien aménagées avec trottoirs protégés pour les piétons. Je n'ose pas imaginer que les résidents de ces lieux dits « résidentiels » souhaitant plus de calme, aient été mieux entendus par la municipalité en place. Non bien sûr, ce serait vraiment mesquin !

Mais en d'autres lieux, sans trottoir, sans protection, des voies avec école à proximité, des quartiers de petites maisons modestes, avec beaucoup de promeneurs, d'enfants, de personnes âgées, de cyclistes, etc…, rien, que nenni, ça roule à fond les manettes, avec une limitation à 50 km/h qui n'est jamais respectée. Deux poids deux mesures donc ; *selon que vous serez puissant ou misérable…*

Mais voyons cela d'un peu plus près :

Nous ne voulons pas de policiers à tous les coins de rue, simplement que les voies sans trottoir, la plupart du temps appelées « chemins », soient sécurisées, avec une limitation à 30 km/h, bien indiquée et des « dos d'ânes », des chicanes ou ce qu'on voudra pourvu que cela ralentisse le véhicule et délivre un message au conducteur.

Quelle est la différence en temps gagné entre 30 et 50 km/h sur 500m ? 3 secondes environ, pour combien d'accidents et de drames évités !

IL n'y a pas de raison que la limitation à 30 km/h soit réservée à certains quartiers dits « résidentiels ». Garantissons équitablement un peu de tranquillité aux habitants de tous les quartiers : c'est le minimum.

José Louis Théry

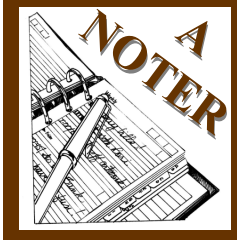


**Mercredi 16 novembre 2011 : Réunion plénière du Grim, 18h30 Salle Passé-Présent**
**Jeudi 10 novembre 2011 à 19h15 : Conseil Municipal extraordinaire pour le PLU et le choix du délégataire en charge de la distribution de l'eau**
**Jeudi 24 novembre 2011 à 19h15** : Conseil Municipal, Salle Hochdoerfer
**Pour nous contacter, s'abonner ou se désabonner : fildeterre@lesbarques.fr**
**Retrouvez nos parutions sur : http://www.projetcitoyen.fr/**